Newsletter Décembre 2017

Focus sur la gestion des déchets

N. 10 / Date : 08/12/2017



La société Robillard soucieuse de l'impact de la production sur l'environnement, a mis en place un protocole de gestion des déchets à large échelle.

Étape importante dans un processus de mise aux normes, la gestion des déchets du travail des métaux, mais aussi des huiles usagées et des différents équipements est fondamentale.

Une société sousieuse de l'environnement!



<u>Copeaux métalliques</u>: Type de métaux : les aciers, l'inox, l'aluminium, le bronze, l'inconel, le laiton, le titane... Recyclage par Société specialisée <u>Huiles usagées</u>: Recyclage par Société

specialisée

<u>Bois</u>: Tri sélectif

<u>Polystyrène</u>: Tri sélectif

Papier: Machine a broyage pour re-utilisation lors

de l'emballage <u>Verre</u> : Tri sélectif

Déchets vers : Société specialisée

Quand rigeur rime avec écologie ...



Désormais le tri sélectif fait partie intégrante de notre protocole de travail!

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse: tiziana@robillard-sarl.com

Robillard Sarl - 70 Route de Fourges - BP 39 - 27620 Gasny - France Tél.: 02 32 52 02 49 - Fax: 02 32 52 20 21

www.robillard-sarl.com